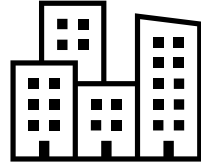


BRANCHE DES ORGANISMES DE FORMATION

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN 2021

PREAMBULE



La branche des organismes de formation compte **9 110 établissements**. 9 établissements sur 10 comptent moins de 20 salariés.

L'emploi des personnes en situation de handicap dans les structures de la branche

Au sein des établissements de moins de 20 salariés

- ✓ **41%** déclarent mettre en place des actions pour l'emploi des personnes en situation de handicap.
- ✓ **8%** des structures ont formalisé leur politique Handicap à travers un accord.
- ✓ **1 sur 5** compte au moins un salarié en situation de handicap.

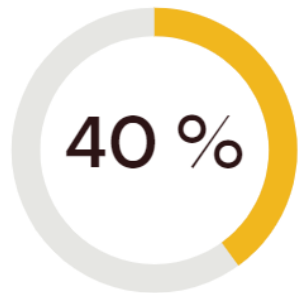
Au sein des établissements de 20 salariés ou plus

- ✓ **54%** déclarent mettre en place des actions pour l'emploi des personnes en situation de handicap.
- ✓ **11%** des structures ont formalisé leur politique Handicap à travers un accord.
- ✓ **85%** des organismes de formation assujettis emploient au moins un salarié en situation de handicap.

INFORMATION, SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

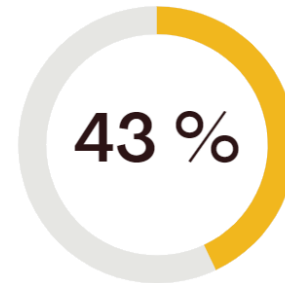
L'information, la sensibilisation et la communication sont des éléments essentiels pour construire, soutenir et amplifier des actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Une connaissance souvent partielle du handicap



des structures répondantes estiment avoir peu ou pas de connaissances sur les différents types de handicap et de leurs spécificités.

Des acteurs et dispositifs insuffisamment connus



des structures ne savent pas qui solliciter pour recruter ou maintenir en emploi un salarié en situation de handicap.



Les établissements ayant au moins une personne en situation de handicap, les établissements de plus de 20 salariés et/ou les établissements engagés dans une démarche Qualiopi ont globalement une **meilleure connaissance** au sujet du handicap.

RECRUTEMENT

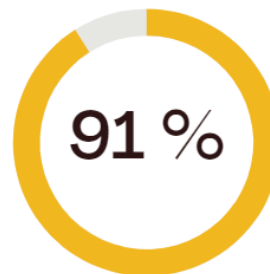
Le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap s'appuient largement sur les process habituellement mis en œuvre, intégrant néanmoins certains ajustements afin de s'adapter aux besoins spécifiques de la personne.

Le recrutement, enjeu majeur pour les organismes de formation



Près d'un organisme de formation sur deux est à la recherche de nouveaux salariés. Ce constat est d'autant plus marqué parmi les plus grandes structures. Ainsi, 65% des établissements de plus de 20 salariés recherchent de nouveaux collaborateurs.

Recrutement et handicap



91% des répondants pensent que ces postes pourraient être pourvus par une personne en situation de handicap. Cette proportion reste la même que la structure emploie déjà, ou non, un collaborateur en situation de handicap.



Au-delà de l'emploi direct de personnes en situation de handicap, les organismes de formation peuvent mobiliser **des partenariats avec le secteur protégé, adapté ou les travailleurs indépendants en situation de handicap** favorisant ainsi l'emploi indirect de travailleurs en situation de handicap. Actuellement, seul 17% des structures mobilisent régulièrement ou occasionnellement la sous-traitance ou la co-traitance avec ces entreprises ou professionnels.

MAINTIEN EN EMPLOI ET PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE

Maintenir dans l'emploi une personne rencontrant des problématiques de santé permet de préserver toutes les compétences développées, sans compter l'aspect social du maintien et les bienfaits qui en résultent pour le salarié et pour ses collègues.

Des entreprises confrontées à des problématiques de santé de leurs salariés



1 organisme de formation sur 4 a été confronté à des problématiques de santé de salariés nécessitant de mettre en place des aménagements de poste ou des réorganisations au cours des trois dernières années.

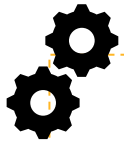
Des difficultés de santé pouvant amener à un licenciement pour inaptitude

9%

Près d'un établissement sur 10 a été amené à se séparer d'un collaborateur au cours des trois dernières années suite à une inaptitude.



Au delà des actions de maintien en emploi, les organismes de formation présentent une sensibilité à la prévention de la désinsertion professionnelle et à la santé au travail. Dans ce cadre plusieurs pratiques de sensibilisation ont été observées (cf. [Guide de bonnes pratiques](#)).



METHODOLOGIE

Entre septembre et novembre 2021, les organismes de formation ont été sollicités afin de participer à l'étude menée par la Branche des organismes de formation.

Ainsi,

- ✓ 730 organismes de formations ont renseigné le questionnaire en ligne ;
- ✓ 34 organismes de formation ont été interrogés au travers d'un entretien.



En 2022, la Branche des organismes de formation a publié un guide mettant en avant des bonnes pratiques observées dans certaines structures ou en proposant l'accès à des ressources complémentaires (informations législatives, santé au travail...). Il est hébergé sur le site de branche. Dans la continuité, la Branche entame également des travaux de négociation d'un accord sur l'emploi des personnes en situation de handicap afin de mettre en œuvre une politique ambitieuse sur la thématique du handicap en partenariat avec l'Agefiph.

[Site de la Branche](#)

[Site de l'Agefiph](#)

POUR ALLER PLUS LOIN ...